

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES



SITES NATURA 2000

FR830 2015

& TEISSIERES

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation du site Natura 2000 dénommé « Teissières » pour l'année 2022, dixième année de mise en œuvre du DOCOB.

Pour mémoire celui-ci a défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 8 relèvent de la gestion ; 3 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Docob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.  
Le DOCOB et l'actualité du site est disponible sur les pages internet dédiées aux sites Natura 2000 : sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : [http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id\\_rubrique=699&id\\_article=980&masquable=OK](http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=980&masquable=OK) ou sur le site Web d'Alter Eco : <http://www.altereco-env.com/crbstu42.html>

Alors que la commune de Ladinhac, a pris le portage du site des Grivaldes, qui jusqu'alors était géré par l'Etat qui a conservé le site de Teissières, les deux sites ont cependant conservé une même structure d'animation (Alter Eco) ce qui a permis une coordination dans les actions, même si elles sont distinguées formellement dans chaque rapport d'activité.

Le chargé d'étude d'Alter Eco, spécialisé sur les chauves-souris restera en charge de cette animation, à hauteur d'environ 15 % de son temps de travail annuel 2022 ; il a été secondé par sa collègue sur plusieurs thèmes nécessitant d'intervenir à deux.



La parcelle 875 à Teissières, promise à la coupe



## 1. Mise en œuvre de la contractualisation

### 1.1 Les contrats agricoles

Aucun contrat agricole n'a été signé lors des précédentes PAC sur le site de Teissières pour des raisons expliquées dans les précédents rapports d'activité.

### 1.2 Les contrats forestiers

A la suite de la signature d'un contrat forestier (mesure « îlot de sénescence ») dans la partie Bancarel du site de Teissières, aucun autre contrat n'a pour l'instant pu être développé.

En 2022 l'évaluation des besoins s'est poursuivie au profit d'une nouvelle expertise de coupe de bois qui fait suite à celle engagée sur une petite partie de la propriété Soubrier sur le versant Ubac du vallon de Bioude. L'Alliance Bois Forêts nous a en effet contacté sur les conseils de la DDT en tant qu'animateur Natura 2000 pour l'assister dans la détermination des effets d'une coupe à venir sur le versant adret du même vallon.

Après nous être rendus sur les lieux en présence du technicien, M. Bouscari, et avoir envisagé la conservation des arbres à gîtes et cavités potentielles à chauves-souris, nous sommes revenus pour repérer et marquer les arbres à préserver. Parmi ce peuplement de Hêtres et de Chênes, 23 sujets dépérissants ou possédants des cavités forées par des pics ont été proposés représentant un arbre conservé pour 2000m<sup>2</sup>.



Arbres à cavités à préserver sur les parcelles 875 & 889 promises à la coupe sur le site de Teissières

Cette démarche que nous n'avions pu engager à l'occasion de la coupe précédente, nous a permis d'évaluer en situation réelle le potentiel en arbres gîtes de ces peuplements plutôt jeunes. En effet pour un contrat forestier Natura 2000, le diamètre des arbres

n'atteint pas les références requises pour obtenir un bonus sur l'action « arbres sénescents disséminés » mais des îlots composés d'arbres d'au minimum 20 cm de diamètre et affectés de signes de sénescences (cavités, fissures, branches maitresses mortes) devraient pouvoir être rencontrés dans ces forêts en cours de vieillissement. Cette perspective pourrait alors intéresser des propriétaires forestiers qui penchent plutôt en ce moment vers l'option de la coupe rase, et permettre de conserver des patches de biodiversité, à condition qu'ils puissent être reliés par des corridors boisés sans exploitation.

A l'occasion d'une soirée de capture dans la forêt de Coubignac, versant ubac du vallon de Bioude, nous avons évalué le potentiel en arbres de gros volumes. Un seul secteur a pu être repéré sans certitude que le nombre d'arbres concernés soit suffisant pour envisager la création d'un îlot de sénescence. Ce travail devra être poursuivi en hiver 2023 pour inclure les sujets présentant des signes de dépérissement, qui permettraient d'aller au delà des gris bois.

### 1.3 les contrats « ni-ni »

Il n'y a eu dans ce site aucun contrat « ni-ni » ni velléité d'en signer. Seul le dossier de la fermeture pérenne des deux ouvertures des anciennes mines de Leucamp est susceptible de devenir une opportunité lorsque les nouvelles conditions pour former des contrats seront connues.

### 1.4 Les chartes Natura 2000

Aucune charte Natura 2000 n'a pour l'instant été engagée sur ce site Natura 2000.

## 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Après les initiatives pour clôturer les accès des anciennes galeries et puits de la mine de Teissières, et depuis l'action de création d'un gîte artificiel dans l'ancien transformateur électrique de la mine de Teissière, aucune initiative n'a pris corps pour rentrer dans ce domaine des actions de conservation conduites en régie. L'évaluation sur ce site a conclu à l'absence de besoins.

### 3. Assistance, évaluation d'incidence, veille écologique

Mise à part la sollicitation de la DDT du Cantal envers un technicien forestier agissant pour le compte d'un propriétaire souhaitant réaliser une coupe (cf. partie contrats forestiers), une seule information concernant l'impact potentiel d'une activité sur le site nous est remontée.

L'entreprise de peinture industrielle Sagné à Codognan (30) étant missionné par EDF pour la remise en peinture des pylônes de la Ligne Très Haute Tension Eguzon-Rueyres qui traverse à grande hauteur le vallon du Bioude, elle nous informe des modalités de travaux qu'elle compte engager. Les effets du chantier sont cantonnés au pied des superstructures, étant donné les précautions prises pour éviter la dispersion de peintures, l'abandon de pots ou autre éléments, l'utilisation d'accès déjà existants, nous donnons quitus à l'entreprise.

La veille écologique nous a conduit à nous intéresser à l'entretien du sentier des mines créée par la commune de Teissières-les-Bouliès comme une boucle s'intéressant au passé minier du secteur. Celui-ci ayant souffert de chûtes d'arbres, de la dégradation de la passerelle franchissant le Bioude, nous avons échangé avec l' élu en charge de ces questions.

Ce rendez vous a également été l'occasion de présenter un éventuel portage par la collectivité du site de Teissières, d'échanger sur les projets de coupes forestières afin de le sensibiliser sur les enjeux de continuité forestière sur le périmètre Natura 2000.

### 4. Amélioration des connaissances et suivis

Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

#### 4.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

##### 4.1.1 En été

Dans le site de Teissières, outre des populations dispersées de Petits Rhinolophes, surtout dans le hameau de Bancarel et ses dépendances, c'est la colonie de Grands Murins présente dans une grange de ce hameau qui nous commande un monitoring annuel. Le décompte est à nouveau conforme à l'effectif moyen annuel avec 74 individus dont la moitié de juvéniles (à la date du contrôle mi juillet 2022) ce qui en fait une petite colonie dont on présume qu'elle gravite toujours autour d'une colonie plus massive, comme celle qui se trouvait auparavant dans le site des Grivaldes.

A noter pour accréditer cette hypothèse, que les recherches conduites cette année sur ce dernier site ont permis la découverte d'une colonie avec un effectif encore plus petit (28 individus femelle et juvéniles confondus) dans une ancienne stabulation.

L'effectif total est bien en deçà du décompte de 2021 mais cela est dû à l'impossibilité d'accéder à certains gîtes peuplés. La plupart des propriétaires de gîtes sont prévenus à l'avance de notre venue mais certains ne sont pas toujours joignables ou ne viennent qu'épisodiquement.

*Contrôle des gîtes été 2022 (NC = non contrôlé) entre parenthèse : nb de juvéniles*

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs	Effectif	Effectif
----------	----------	------	--------	-----------	----------	----------

				max*	2021	2021
Leucamp (15)	Bancarel bas	Grange	M.myotis	41 (41)	42 (40)	37 (37)
		moulin	R. hipposideros	9	3 (2)	9
			R. ferrumeq.	2	1	1
			B.barbastellus	50	15 ( ?)	0
	sécadou	R. hipposideros	1	0	NC	
	Bancarel haut	Grange	R. hipposideros	1	0	1
			R. Ferrumeq.	1	0	0
			Plecotus aust.	1	0	0
			M. emarginatus	7	0	0
		Grangette	R. hipposideros	10	15 (4)	15(1)
	Gramont	Grange	R. hipposideros	13	16 (2)	NC
R. ferrumeq			1	0	NC	
Teissières (15)	Le Bos	Appentis	R. hipposideros	1	NC	NC
		Maison	P. pipistrellus	1		NC
		Grange	R. hipposideros	5		NC
	La mine	Transfo	R. hipposideros	2	1	0
			R. ferrumeq	2	0	2
		Pipistrellus sp	1	1	1	
<b>Total (jeunes et femelles confondus)</b>				<b>190</b>	<b>142</b>	<b>104</b>

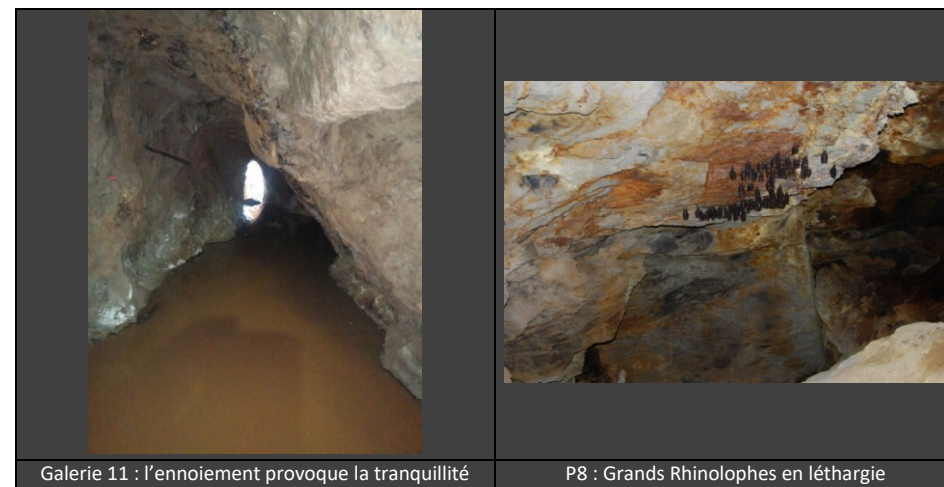
\* atteint sur les dernières années

Au moulin Soubrier, sous une forte canicule seuls des rhinolophidés ont été décompté, les Barbastelles ne sont pas laissé voir.

Le comptage habituel n'a pas eu lieu à la chapelle de Manhaval sur la commune voisine de Taussac pour des questions d'accord de calendrier de visite avec les collègues du GCMP. Nous ne saurons pas en cette année particulièrement éprouvante pour les chauves-souris dans des combles surchauffés si les Grands Rhinolophes et les Murins à oreilles échanrées ont bien supporté la chaleur.

#### 4.1.2 En hiver

Le site de Teissières est surtout intéressant pour la présence de gîtes d'hibernation dans les anciens ouvrages miniers. Le contrôle de ces derniers a eu lieu fin janvier (à peu près à la date habituelle de mi février) après un passage précoce en novembre centré uniquement sur l'ouvrage P8 (installation habituelle du monitoring vidéo du cluster de Grands Rhinolophes).



L'effectif cumulé est en progression (avec 167 individus toutes espèces confondues) notamment par rapport à l'hiver 2021 (138) et même si par rapport au cumul des meilleurs effectifs par espèce, on se situe logiquement en deçà. 95 % des individus contrôlés en hiver sont des rhinolophidés, avec une prédominance des Grands Rhinolophes (n=43) et ce sans compter le groupe de l'ancienne descenderie (n=80) sur les Petits Rhinolophes (n=36).

Les Grands Rhinolophes sont accueillis, parfois à l'unité dans 11 anciens ouvrages miniers sur 16 ; les Petits dans 13 gîtes sur 16. Contrairement à ce que nous supposions depuis les dernières années de suivi, on n'assisterait donc pas à une désaffection progressive des ouvrages par le Grand Rhinolophe, même si cela reste à vérifier sur un pas de temps plus long.

Pour anticiper l'arrivée du groupe de Grands Rhinolophes qui occupe de façon habituelle maintenant la descenderie de Teissières, avons installé notre dispositif vidéo de suivi début novembre, avant l'arrivée des animaux pour leur léthargie. Nous y sommes repassés à l'occasion des comptages hivernaux fin janvier pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil, ce suivi automatique ayant été perturbé par des interruptions dues à l'alimentation électrique par le passé. Le cluster toujours aussi peuplé (80 individus comptés sur photo) était installé plus bas que les années précédentes, ce qui fait que le champ de vision de l'appareil trop restreint ne nous permettait pas de suivre l'activité. Nous avons recalé la focale en toute discrétion et sommes repartis confiant qu'il nous renseignerait sur la phénologie d'occupation de ce

gîte exceptionnel. Lorsque nous sommes repassés le 1<sup>er</sup> mars il restait encore 18 individus en léthargie, et presque un mois plus tard, le 21 avril, 16 individus étaient encore endormis. Nous supposons que le gros de l'effectif (qui sur la base de cette petite vingtaine est resté stable sur la durée) se trouve caché à la vue, dans des parties sans doute plus propices à l'hibernation (le Grand Rhinolophe recherche plutôt des températures proches de 10°C pour hiberner).

Pour la 1<sup>ère</sup> fois le gîte crée dans l'ancien transformateur électrique de la mine de Teissières accueille un individu de Grand Murin en hibernation ; c'est aussi la 1<sup>ère</sup> fois qu'il est noté une occupation du grand gîte en bois installé à l'intérieur lors des travaux de transformation. Cela montre que ce type de gîte, grand format et volume, est adapté à accueillir ces grands animaux en léthargie, le transformateur étant lui-même l'été un lieu de repos nocturne pour l'espèce (voir le récit dans la Lettre d'Information des sites n° 2).

#### Contrôle des gîtes hiver 2021-22 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2021	Effectif 2022
Teissières-les-Bouliès	Mine du Bos	Gal. 11 (ex Gal 4)	R. hipposideros	6	3	6
			R.ferrumequinum	9	3	11
			M. myotis	2	1	0
			M. Daubentoni	1	0	0
			M. Nattererii/crypticus	1	1	1
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	0
			Plecotus sp	2	0	0
		Gal. 10 (ex Gal 6)	R. hipposideros	7	1	3
			R.ferrumequinum	8	4	4
			Plecotus sp.	2	0	0
			M. Nattererii/crypticus	3	0	0
			M. mystacinus/Brandtii	2	0	0
		Gal. 4 (ex Gal 10)	R. hipposideros	8	2	2
			R.ferrumequinum	1	1	1
			M. Nattereri	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	0
		Gal. 3 (ex Gal 11)	R. hipposideros	5	0	0
			R.ferrumequinum	1	0	0
		Gal. 2 (ex Gal 12)	R. hipposideros	4	5	5
			R.ferrumequinum	3	2	1
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	0
			M. Nattererii/crypticus	1	0	1
			M. myotis	1	0	0

		Gal. 16 (ex Gal 33)	R.ferrumequinum	1	1	1		
			R. hipposideros	9	2	0		
			M. nattererii/crypticus	3	1	2		
			M. Bechsteinii	1	0	1		
			Plecotus sp.	2	0	0		
			B. barbastellus	1	0	0		
			M. mystacinus	1	0	0		
		Gal. 17 (ex Gal 33bis)	R. hipposideros	3	2	1		
		P8 (ex Descenderie)	R.ferrumequinum	86	80	80		
			R. hipposideros	20	1	1		
Transfo	Plecotus sp	1	0	0				
	Pipistrellus sp	1	1	1				
	Myotis myotis	0	0	1				
Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	17	4	10		
			R.ferrumequinum	3	7	4		
			M. Daubentoni	1	0	0		
			M. Nattererii	1	0	0		
			Plecotus sp.	1	0	0		
			Myotis Bechsteinii	1	0	0		
		Poudrière	R. hipposideros	12	NC	1		
			R. ferrumequinum	4	NC	8		
		Puits	R. ferrumequinum	2	/	/		
		Roque Ht	R. hipposideros	8	6	1		
			R. ferrumequinum	9	1	9		
		Vézels- Roussy (15)	Caylus	Gal. 1	R. hipposideros	5	2	3
					R. ferrumequinum	2	0	0
					M. mystacinus	1	0	0
M. Bechsteinii	1				0	0		
M. Nattererii	4				0	0		
Plecotus sp.	1			0	0			
Gal. 2	R. ferrumequinum			1	2	1		
	R. hipposideros			2	1	1		
	M. mystacinus			1	0	0		
	Plecotus sp.			1	0	0		
Gal. 3	R. hipposideros			4	3	3		
	R. ferrumequinum			8	3	3		
	M. Bechsteinii			1	0	0		
	M. Nattererii			1	0	0		
Gal. 4	M. myotis			1	1	0		
	R. ferrumequinum			1	NC	NC		
	Total			234	138	167		

Les Petits Rhinolophes atteignent à nouveau un niveau d'effectif bas avec à peine plus d'une trentaine d'individus dispersés dans la plupart des galeries des trois ensembles miniers.

Le contrôle hivernal ayant eu lieu à la date habituelle -mi février -au cœur d'un hiver réellement rigoureux (à la différence de celui de 2020) et alors qu'il gèle toutes les nuits en nocturne, on ne peut pas dire que cela nous amène des espèces qui rentrent dans les habituellement dans les cavités souterraines pour s'épargner le froid dans les cavités des arbres.

Un essai de compilation sur les 7 dernières années montre que l'hiver 2022 figure parmi les meilleurs années en terme d'effectif contrôlé, malgré et c'est notable, la faible diversité recensée (seulement 4 espèces en plus des rhinolophidés). Même à Bancarel qu'on pressentait sur une trajectoire descendante, on retrouve des effectifs du début du monitoring, sans qu'on en comprenne la raison.

Sites	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moy.inter-annuelle
Mine Teissières	41	29	54 (+86)	37	38 (+80)	33 (+80)	27 (+78)	43 (+80)	<b>37,4</b>
Mine Bancarel	36	10	23	29	23	22	18	33	<b>23,0</b>
Mine Caylus	7	10	8	19	8	9	12	11	<b>10,5</b>
Total	84	49	85	85	69	64	57	87	<b>72,4</b>

## 2.1.2 Suivis spécifiques des espèces à enjeux dans l'environnement du site

Depuis plusieurs années nous cherchons à mieux documenter la présence d'une espèce d'intérêt patrimonial que nous n'observons que de façon irrégulière l'hiver : le Murin de Bechstein. Cette arboricole, qui ne vient hiberner temporairement en galerie qu'au moment des coups de froids les plus intenses, est plutôt représentative d'une très bonne qualité des peuplements forestiers d'où elle ne s'éloigne pas, se cantonnant souvent dans un réseau de gîtes (cavités de pic, écorces décollées, nécroses des troncs et branches) à l'échelle d'une parcelle, voire moins.

Améliorer les connaissances sur la distribution de cette espèce sur le site devient pressant avec les projets de coupes forestières qui vont se multiplier.

Après une soirée de mi juillet à la capture infructueuse en plein forêt de Coubignac sur le versant ubac du vallon de Bioude, nous tentons deux jours plus tard une capture dans la très belle hêtraie installée sur un replat entre le hameau de Bancarel et le ruisseau du Mours. A peine ouverts nos 4 filets installés dans les bois, nous capturons à la tombée de la nuit une femelle de Murin de Bechstein, puis des femelles de Barbastelles d'Europe (le gîte du moulin de Soubrier n'est pas loin), un Murin cryptique, des Oreillard roux et à nouveau un Murin de Bechstein, cette fois un juvénile volant.



L'arbre gîte de la colonie de M. Bechstein à Bancarel

Essaim de Grands Murins de la colonie de Bancarel



Nous équipons d'une puce émettrice la femelle afin de pouvoir découvrir son gîte de reproduction, ce qui serait la **1<sup>ère</sup> mention pour cette espèce dans le Cantal**. Le lendemain la réception du signal de l'émetteur nous permettra de découvrir le gîte dans un Tremble assez petit mais percé d'un trou de pic presque caché par du lierre. Placés en vis-à-vis de cette cavité à la tombée de la nuit et équipée d'une caméra thermique afin de n'en pas louper une miette et s'assurer du décompte des individus qui en sortiront, nous en comptons 27, femelles et juvéniles mélangés, la femelle équipée ne sortant pas dans les dernières contrairement aux usages.

### 2.1.3 Autres suivis (Action E4)

Il est toujours espéré un retour du Faucon pèlerin sur le site de Bancarel, aussi y passons nous courant mars au moment de son installation, mais à nouveau nous devons constater sa désaffection des falaises coté Cantal ou sous la Viste coté Aveyron.

## 5 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur s'attache lors de ses rencontres avec les acteurs des sites, à les faire connaître, leurs richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

### La Lettre d'Information du Site :

La 4<sup>ème</sup> lettre d'information du site a continué d'être distribuée au grès des visites et contrôles effectués dans les sites. Elle a été à nouveau mise à disposition dans les présentoirs des communes, dont les élus sont évidemment des « cibles » privilégiées également.

### L'information sur le Web :

Il n'y a pas eu d'évolution marquante en 2022 dans ce domaine, l'animateur s'est contenté d'une mise à jour des documents présentés sur la page dédiée du site Web d'Alter Eco ([https://www.altereco-env.com/crbst\\_42\\_m.html](https://www.altereco-env.com/crbst_42_m.html))

### L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

L'animateur a renouvelé son offre aux collectivités pour enrichir l'information nature de leurs supports de communication en direction de leurs habitants. Aucune n'a fait état de son désir de communiquer sur ce plan.

## 6 Mise en œuvre et animation du DOCOB (et divers)

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement. Un tableau de bord interne à la structure d'animation est toujours renseigné au fur et à mesure de l'avancement des missions ; il permet de décompter les temps passés et justifier de la réalisation des différentes actions inscrites au programme annuel.

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal afin de le tenir informé des actions engagées et de recueillir les informations règlementaires, administratives qui circulent autour de la gestion des sites.

Enfin, cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au contrôle budgétaire de la mission d'animation, et à l'écriture du présent bilan annuel.

Parmi les actions en réseau, l'animateur a participé à la réunion annuelle de la déclinaison du Plan National d'Action en faveur des chauves-souris qui s'est tenue en visio le 1<sup>er</sup> février 2022.

## 7 Bilan synthétique :

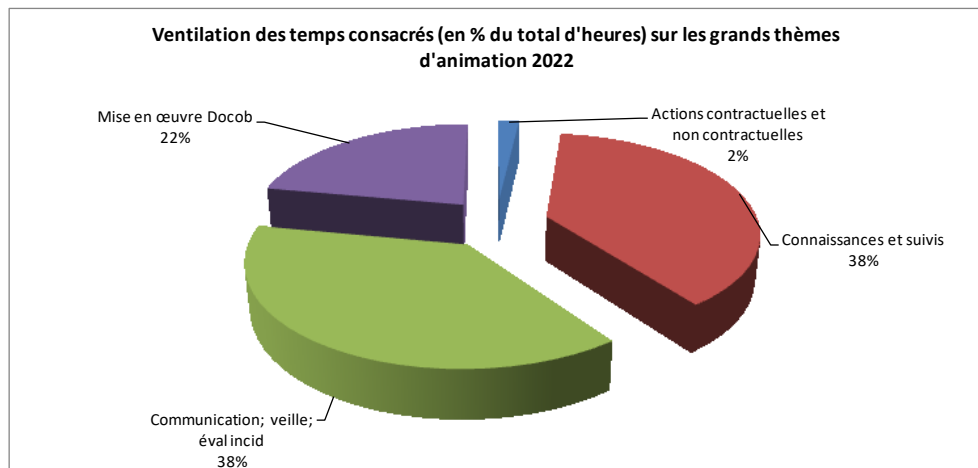
La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par la structure animatrice au site Natura 2000 de Teissières se décompose comme suit sur une base 2022 de 14,8 jours, et en conformité globale avec le budget prévisionnel (15 jours).

Après un sursaut en 2021 pour mieux équilibrer les actions vers la communication, notamment grand public, peu d'opportunités se sont présentées durant l'année 2022, aussi ce pôle est resté résiduel malgré son intérêt. Les actions de connaissance sont devenues moins prépondérantes malgré l'importance des suivis spécifiques à certaines espèces et gîtes (Grands Rhinophes en hiver, Grands Murins en été) car la structure



animatrice a été mobilisée par l'accompagnement du projet de coupe forestière, dans une perspective de garder à la parcelle des capacités d'accueil des chiroptères. Cela a rééquilibré le travail d'animation vers ce pôle évaluation d'incidence.

D'une année l'autre, la bonne perception du site et de ses enjeux par l'animateur, lui permet d'ajuster le programme d'action et partant le budget à consacrer à faire vivre les différents pôles inscrits au DOCOB.



## 8 Difficultés rencontrées

Alors que la gestion du site précédemment animé conjointement avec celui des Grivaldes pouvait bénéficier d'économies d'échelle, ou du moins d'une bascule des efforts consacrés à un thème vers un autre de l'autre site si le besoin s'en faisait sentir, la nécessité d'animer de façon séparée les deux sites a rendu plus délicat le planning à adopter après presque 10 ans d'animation concertée.

## 9 Perspectives 2022

Alter Eco, structure animatrice est à nouveau choisie pour œuvrer dans les sites pour la onzième année.

La région Auvergne-Rhône-Alpes reprenant à sa charge la gestion des fonds Natura 2000 et partant le financement de l'animation, il existe à ce jour une incertitude sur les

intentions de la collectivité régionale. La structure animatrice qui voit surtout son action bornée par le Comité de Pilotage, espère pouvoir toujours disposer de la confiance des tutelles pour assurer une animation de qualité.

Elle envisage ainsi de mettre en place un monitoring de la colonie de Grands Murins de la grange de Bancarel ; les propriétaires de ce gîte étant accueillant à la fois envers ces animaux et envers nos naturalistes, cela ne devrait pas poser de difficulté et apporter des informations originales sur la vie de cette colonie.

Fort de notre expérience pour identifier les arbres susceptibles d'abriter des gîtes à chiroptères arboricoles, dans la perspective de proposer aux propriétaires forestiers du site la création d'îlots de sénescences, du temps d'inventaire sera réservé durant l'hiver 2023 afin d'arpenter les boisements du vallon de Bioude. Une caractérisation de la hêtraie de Bancarel sera également effectuée devant l'intérêt patrimonial de ce bois pour les chauves-souris les plus précieuses du site.

Sur le plan de la communication, de la sensibilisation, nous avons l'intention de proposer aux écoles communales (Teissières, Leucamp, Vézels-Roussy) une animation pour les classes autour des chauves-souris et le site Natura 2000.